



**Prix de nos  
produits et services  
aux Professionnels  
et Associations**

**au 1<sup>er</sup> janvier 2016.**



Ce document présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande.

## Prix et TVA

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

## Contacts

Votre chargé d'affaires est votre premier interlocuteur.

## Bonne exécution des contrats - Réclamations

Les demandes du CLIENT portant sur la bonne exécution du contrat conclu avec la BANQUE, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la BANQUE sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la BANQUE, soit par courrier ou par courriel. L'adresse e-mail de la banque est disponible sur le site [www.cic.fr](http://www.cic.fr). Le CLIENT peut aussi appeler le numéro dédié :

 N°Contact Cristal 0 969 320 606

APPEL NON SURTAXE

## Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous [www.cic.fr](http://www.cic.fr)


## Filbanque, vos opérations en ligne :

- par téléphone ..... **0 892 700 300** Service 0,35 € / min  
+ prix appel  
- site Internet ..... [www.cic.fr](http://www.cic.fr)

## Recommandations

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre chargé d'affaires.

Le signe  signifie « nous consulter ».

Nous attirons votre attention sur les frais que vous pourriez supporter en cas d'anomalies de fonctionnement de votre compte. Nous vous invitons, dans un tel cas, à contacter votre chargé d'affaires qui examinera avec vous les solutions les mieux adaptées.

## Perte ou vol de vos cartes

Opposition 24h/24 - 7j/7

- sur [www.cic.fr](http://www.cic.fr) si vous êtes abonné à un contrat Filbanque

- par téléphone en France au ..... **0 825 000 444** Service 0,15 € / min  
+ prix appel

- par téléphone depuis l'étranger ..... + 33 3 88 39 85 78

- 3 > **Gestion du compte**  
Services courants  
Informations  
Suivi particulier du compte  
Contrats professionnels  
Arrêté
- 5 > **Moyens de paiement domestiques**  
Encaissements  
Paiements
- 7 > **Monétique**  
Solutions d'acceptation  
Cartes
- 9 > **Banque à distance**  
Filbanque - Service Internet  
Filbanque - Gestion et échanges de fichiers  
Solutions d'authentification et certificats de signature
- 10 > **Crédits et garanties**  
Crédits de fonctionnement  
Engagements par signature  
Crédits d'investissement  
Actes de garantie reçue
- 11 > **International**  
Définitions et informations pratiques  
Change  
Commissions liées aux opérations internationales  
Moyens de paiement
- 13 > **Épargne financière**  
Transactions  
Conservation et gestion
- 14 > **Assurances**  
Assurances des emprunteurs et des comptes  
Protection des biens
- 15 > **Informations**

## Services courants

Mise à disposition de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises à l'agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises à domicile à la demande du client :	
- conditionnement et envoi simple, par envoi <sup>(1)</sup>	2,05 €
- conditionnement et envoi en recommandé avec A.R., par envoi <sup>(1)</sup>	3,10 €
Service Bancaire de Base (SBB) <sup>(2)</sup> imposé par la Banque de France	Gratuit
Clôture d'un compte courant	55,00 €

(1) Hors frais postaux.

(2) Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L.312-1 du Code Monétaire et Financier.

## Informations

Relevé de compte, envoi postal :	
• mensuel	Gratuit
• autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	1,60 €
Web Relevés (dématérialisation des documents sur Filbanque, dont les relevés de comptes)	Gratuit
Réédition d'extrait de compte, par ligne	0,10 €
• minimum	18,00 €
Conservation de relevés en agence, par trimestre	18,00 €
Frais de recherche de documents :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	20,00 € HT
• ancienneté supérieure à 12 mois	34,00 € HT
Production d'échelle d'intérêts	7,50 €
Attestations diverses	18,00 € HT
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes, par SIREN, à partir de	170,00 € HT
Photocopie d'un chèque ou d'un bordereau de remise	6,75 €
Frais d'adresse incorrecte	20,00 €
Gestion des pouvoirs (par modification) :	
• normée CIC	12,00 €
• autres	34,00 €

## Suivi particulier du compte

Frais sur compte sans opération depuis 12 mois, par an	30,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,00 €
Commission d'intervention	
• par opération	9,50 €
• plafond journalier	28,50 €
Frais par avis à tiers détenteur, opposition à tiers détenteur, saisie-attribution ou autres	105,00 €
Frais par opposition administrative, % sur montant dû au Trésor public	10 %
• maximum	105,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	22,00 €
Impayé sur échéance de prêt, lettre de relance	19,90 €

## Contrats professionnels

Cotisation à une offre groupée de services, par mois, à partir de	10,90 € HT <sup>(*)</sup>
---	---------------------------

(\*) Plus TVA sur l'abonnement Filbanque.

Les Contrats professionnels CIC réunissent un ensemble de produits et services dont l'abonnement mensuel est plus économique qu'une souscription de services à la carte.

Exemple de services : carte professionnelle, Filbanque, Prosécurité... .

Les Contrats offrent des options à prix préférentiels et la gratuité de certains services.

## Arrêté

## Intérêts débiteurs

Condition générale en absence ou au-delà d'une autorisation :	
plafond du taux réglementaire <sup>(*)</sup> minoré de 0,05 %	

(\*) Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie des découverts en compte des personnes morales, publié au journal officiel.

Calcul sur la base des « nombres » de la période d'arrêté.

## Commissions de risque

Commission de plus fort découvert	0,075 %
-----------------------------------	---------

Commission limitée aux intérêts débiteurs.

Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêté, multiplié par le nombre de mois qui la compose.


Commission d'immobilisation	0,55 %
-----------------------------	--------

Taux appliqué au solde moyen débiteur de la période, si le compte est débiteur de plus de 51 jours consécutifs ou non au cours du trimestre (17 jours dans le cadre d'un arrêté mensuel).

Commission de dépassement	0,25 %
---------------------------	--------

Taux appliqué sur la différence entre le solde débiteur comptable le plus élevé de chaque mois de la période et l'autorisation.

## Commissions de gestion

Frais de tenue de compte, par trimestre, à partir de	92,00 €
Commission de mouvement	2,00 ‰
• minimum par arrêté	13,25 €
Fusion d'échelles d'intérêts	

**Encaissements (\*\*)****Espèces**

Versement d'espèces : suivant conditionnement et mode de livraison	
Échange de monnaie	

**Chèques**

Remise de chèque(s) au guichet ou au GAB, par chèque	Gratuit
Remise de chèques « grands remettants »	
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé :	
• inférieur ou égal à 50,00 €	Gratuit
• supérieur à 50,00 €	15,90 €

**Effets : lettre de change ou billet à ordre**

Télétransmission :	
• frais par remise	2,65 €
• commission de service par effet	0,51 €
Papier :	
• frais par remise	15,00 €
• commission de service par effet	5,40 €
Effet remis en crédit après encaissement :	
• commission de service par effet	17,90 €
Commissions liées :	
• effet remis retourné impayé	17,90 €
• demande de prorogation, réclamation, changement de domiciliation, annulation	17,90 €

**SDD (SEPA Direct Debit)**

Télétransmission :	
• frais par remise	2,65 €
• commission de service par SDD SCORE	0,35 €
• commission de service par SDD B2B	0,49 €
• enrichissement avec données du mandat, par SDD	0,10 €
SDD remis et retourné impayé	15,10 €
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
- demande d'ICS à la Banque de France	35,00 €
- intervention sur ICS	

**SEPA Mail**

Émission de demande de règlement de facture	
Contrôle du titulaire du compte IBAN	

**Acceptation**

Commission sur encaissement des paiements par carte	
• forfait mensuel petit remettant (moins de 1 000 € de flux mensuels)	8,00 €
• option petits montants (transactions de moins de 15 €)	

(\*) Avis d'opéré complémentaire par courrier : 1,60 €.

**Paiements (\*\*)****Espèces**

Retrait d'espèces : suivant conditionnement et mode de livraison	
--	--

**Chèques**

Lettre chèque	
Frais d'émission d'un chèque de banque	13,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chèque	14,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur, par chéquier	32,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
• chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision	14,00 €
Paiement d'un chèque en période d'interdiction bancaire	20,00 €

**Effets : lettre de change ou billet à ordre**

Règlement, par échéance :	
• avec convention de paiement sauf désaccord <sup>(1)</sup>	1,00 €
• sans convention de paiement sauf désaccord	20,00 €
Incidents/rejets :	
• insuffisance de provision	20,00 €
• demande de prorogation	31,00 €
• pas d'ordre de payer, paiement partiel	20,00 €
• autres motifs	Gratuit

(1) Gratuit dans le contrat Professionnel Global.

**SDD (SEPA Direct Debit)**

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement ou de modification du mandat	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement :	
• sans convention de paiement sauf désaccord	Gratuit
• sans convention de paiement sauf désaccord	
Rejet :	
• frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :	
- prélèvement ≤ 20,00 €	Montant du prélèvement
- au-delà	20,00 €
• autres motifs	13,60 €
Opposition	13,60 €
Gestion des créanciers autorisés ou interdits	

(\*) Avis d'opéré complémentaire par courrier : 1,60 €.

# 7 Moyens de paiement domestiques

## Paiements (\*)

### Virements

Frais par virement occasionnel :	
• entre vos comptes	Gratuit
• autres destinataires :	
- télétransmis (Filbanque)	0,21 €
- au guichet avec IBAN	5,61 €
Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'un virement permanent, en faveur d'un compte dans une autre banque :	
• par Filbanque	Gratuit
• au guichet	7,50 €
Frais par virement permanent	Gratuit
Sur liste, télétransmis :	
• frais par remise	2,65 €
• commission de service par virement	0,21 €
Sur liste, papier :	
• frais par remise	15,00 €
• commission de service par virement	4,00 €
Virement de trésorerie :	
• télétransmis	5,60 €
• papier	11,00 €
Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...) :	
• télétransmis	5,70 €
• papier	11,10 €
Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite)	3,20 €
Factures Acceptées à Échéance (FAE)	
Virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire	7,50 €

(\*) Avis d'opéré complémentaire par courrier : 1,60 €.

# Monétique

## Solutions d'acceptation (1)

### Terminaux de Paiement Électronique - TPE

Abonnement mensuel, maintenance et assistance téléphonique incluses :	
• TPE fixe ou portable infrarouge	17,00 € HT
• TPE ADSL fixe ou ADSL infrarouge	22,00 € HT
• TPE portable radio	24,00 € HT
• TPE ADSL radio	29,00 € HT
• TPE mobile GPRS	33,00 € HT
• TPE mobile GPRS abonnement GPRS inclus	38,00 € HT
• TPE phonie avec forfait de communication, à partir de	19,50 € HT
• TPE concentrés/grappés	
Location de TPE « santé »	
Paiement par carte et transmission Feuille de Soin Electronique (FSE)	
Installation sur site de matériel autonome et logiciel	69,00 € HT

### Monetico Mobile (Solution d'encaissement sur Smartphone)

Abonnement mensuel, maintenance et assistance téléphonique incluses :	
• lecteur de carte bancaire connecté bluetooth	
• application Monetico Mobile sur Smartphone	9,90 € HT
• gestion et suivi des encaissements sur Internet	

### Monetico Resto

Affiliation Monetico Restaurateur	
-----------------------------------	--

(1) Prestations proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

# Monétique 8

## Paiement sécurisé sur Internet

Monetico paiement :	
• licence du logiciel	Gratuit
• frais de mise en service du TPE virtuel, à partir de	150,00 € HT
• abonnement mensuel TPE virtuel, à partir de	17,00 € HT
• abonnement mensuel Pack Association	5,83 € HT

## PnF (paiement en 3, 4, 5, 10 fois)

Droits d'utilisation par TPE	80,00 € HT
------------------------------	------------

## Location d'Éditeur Lecteur de Chèques - ELC

Abonnement mensuel maintenance incluse :	
• ELC couplé à un TPE, à partir de	17,00 € HT

## Services complémentaires

Logiciel pour le paiement sans contact carte et mobile	Gratuit
Téléchargement logiciel « Vente à distance » ou privatif	35,00 € HT

## Cartes

### Cotisations annuelles

BusinessCard MasterCard ou Visa Business	54,00 €
BusinessCard Executive MasterCard ou Visa Gold Business	140,00 €
MasterCard Achats Pro, plafond Standard :	
• débit immédiat	43,92 €
• débit différé	51,84 €
• autres plafonds	
MasterCard Auto-Entrepreneur	32,00 €
Carte de dépôt sur automate (8*)	8,00 €
Options disponibles selon la carte :	
• statistiques dépenses porteurs ou entreprises	7,75 €
• retraits	5,65 €
• 2 <sup>e</sup> relevé porteur, synthèses porteurs ou entreprises	6,70 €

(\*) Gratuit dans le contrat Professionnel Global.

## Paiements et retraits - Cartes en euro

Opérations libellées en euros dans l'Espace Économique Européen :	
• paiement par carte	Gratuit
• retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du CIC et du Crédit Mutuel	Gratuit
• frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Gratuit
Autres opérations (1) :	
• paiement par carte, par paiement	2,90 %
- maximum	8,15 €
• frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, par retrait	2,90 %
- maximum	+ 3,00 €
• frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, avec carte	8,15 €
• frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte	8,15 €

(1) Hors Espace Économique Européen ou opérations en devises

## Gestion des cartes

Rédédition d'une carte	13,00 €
Rédédition d'une carte en urgence	72,00 €
Rédédition d'un code confidentiel	9,70 €
Rédédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Frais d'opposition par le porteur pour perte ou vol	16,50 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	44,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	12,50 €
Frais de levée d'interdiction de carte	Gratuit
Frais de duplicata de relevé carte :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	20,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois	34,00 €

**Filbanque - Service Internet****Abonnements mensuels**

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) :	
• jusqu'à 2 sociétés gérées, en plus du titulaire du contrat	9,00 € HT
• au-delà, par tranche de 5 sociétés (hors frais de connexion et de fournisseur d'accès à Internet et hors commissions liées au traitement des flux)	+ 5,00 € HT
Base tiers (bénéficiaires virements, tirés LCR) :	
• jusqu'à 100 comptes enregistrés	Gratuit
• au-delà, par compte	0,005 € HT
• minimum	5,00 € HT
Module remise de prélèvement	6,50 € HT
Base mandat :	
• jusqu'à 100 mandats de prélèvements	Gratuit
• au-delà, par mandat	0,008 € HT
• minimum	5,00 € HT
Module remise de LCR <sup>(1)</sup>	2,00 € HT
Alertes CIC : abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou mail : forfait incluant 25 SMS ou 25 mails/mois <sup>(2)</sup>	5,00 € HT
• au-delà du forfait :	
- SMS supplémentaire	0,20 € HT
- mail supplémentaire	0,15 € HT
Prélèvement de l'abonnement sur compte de tiers ou IBAN externe	10,00 € HT

(1) Gratuit dans les contrats Professionnels.

(2) Réduction de 50 % en cas de détention d'un contrat Professionnel Global.

**Filbanque - Gestion et échanges de fichiers<sup>(\*)</sup>**

Mise en place d'un service de transfert de fichiers	
Services, abonnement mensuel :	
• service TWWEB (Transferts WEB)	12,00 € HT
• module Hub Transferts (saisie et gestion de fichiers + transferts) :	
- Monobanque	20,00 € HT
- multi banques	cf. serv. EBICS
• service EBICST (transport) jusqu'à 50 comptes	50,00 € HT
- au-delà de 50 comptes	
• service EBICSTS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	75,00 € HT
- au-delà de 5 signataires ou de 50 comptes	
Transmission de la banque vers le client, par enregistrement	0,06 € HT
Transmission du client vers la banque, par enregistrement	Gratuit
Réfection de relevé de compte, par demande	20,00 € HT

(\*) Hors frais d'abonnement mensuel à Filbanque - Service Internet.

**Solutions d'authentification et certificats de signature**

Service Safetrans :	
• lecteur de carte, cotisation annuelle <sup>(3)</sup>	15,00 € HT
• carte Safetrans (option), cotisation triennale	7,00 €
Certificats K.Sign® Office** (par commande, par an) :	
• de 1 à 5 token, par token	53,00 € HT
• au-delà de 5 token	

(3) Réduction de 20 % dans les contrats Professionnels.

**Crédits de fonctionnement**

Frais d'étude et d'actualisation de dossier court terme, à partir de	90,00 €
Frais de confirmation de crédits	de 0,15 % à 2,00 %
Confirmatic	de 0,15 % à 2,00 %
• minimum	150,00 €
Notimatic, à partir de	90,00 €

**Escompte et gestion de créances**

Minimum d'intérêts perçus par effet	8,50 €
Commission forfaitaire pour effet inférieur à 800,00 €	8,50 €
Cession de créances	
Affecturage	
Avance sur facture	

**Engagements par signature**

Commission d'étude, à partir de	105,00 €
Mise en place :	
• E-Cautions via Filbanque	25,00 €
• caution simple	45,00 €
• caution complexe, à partir de	150,00 €
• aval sur effet	55,00 €
• avenant	46,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	de 1,00 % à 3,00 %
• minimum de perception par acte et par mois	10,75 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Mise en jeu	115,00 €
Intervention relative à une mainlevée :	
• acte simple	25,00 €
• acte complexe	55,00 €
Édition manuelle de relevé	28,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

**Crédits d'investissement**

Frais de dossier	1,00 %
• minimum	120,00 €

**Actes de garantie reçue**

Constitution des actes	
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	de 50,00 € à 300,00 €
Information des cautions : lettre d'information annuelle	44,00 €

## Définitions et informations pratiques

**BIC** : identifiant de la banque

**IBAN** : identifiant international du numéro de compte

### Virement SEPA (Single Euro Payments Area)

Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes :

- être libellé en euros
- être réalisé au sein de la zone SEPA : 28 pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse et Monaco
- être de nature ordinaire (non urgent/express)
- permettre un traitement automatisé grâce au BIC et à l'IBAN du bénéficiaire
- être obligatoirement en frais partagés (SHARE)

### Imputation des frais

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- option OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement
- option SHARE : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut
- option BEN : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement

### Frais d'intervention/de correspondants

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des frais facturés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

## Change

Commission appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises

Commission dégressive par tranches cumulatives :

• jusque 75 000 €	0,50 ‰
• au-delà	0,25 ‰
• minimum	15,00 €

## Commissions liées aux opérations internationales

Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Avis de débit ou de crédit par courrier	1,60 €
Frais de saisie	5,40 €
Frais par virement occasionnel incomplet	3,50 €
Commission de règlement par chèque, hors commissions de transfert et de change	24,00 €
Majoration pour virement « Express »	15,15 €
Impayé et modification sur chèques, effets et remises documentaires	27,00 €
Avis de sort, relance	10,00 €
Port sécurisé :	
• à destination de la France	25,00 € HT
• à destination de l'étranger	40,00 € HT

## Moyens de paiement

### Encaissements - Export

Virements SEPA	Gratuit
Virements non SEPA	15,00 €
<b>Chèques</b>	
Crédit immédiat Sauf Bonne Fin « SBF » :	
• commission d'encaissement	1,00 ‰
- minimum	17,00 €
Crédit Après Encaissement « CAE » :	
• commission d'encaissement	1,00 ‰
- minimum	19,00 €
• frais de dossier	21,00 €
<b>Effets</b>	
Commission d'encaissement	1,00 ‰
• minimum	19,00 €
Commission d'acceptation	41,00 €
Frais de dossier	21,00 €
<b>Remises documentaires et crédits documentaires</b>	

### Paielements - Import

<b>Virements SEPA</b>	
Frais par virement occasionnel :	
• télétransmis (Filbanque)	0,21 €
• papier	5,61 €
Sur liste, télétransmis :	
• frais par remise	2,65 €
• commission de service par virement	0,21 €
<b>Virements non SEPA</b>	
Commission de transfert jusque 75 000 €	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	16,50 €
<b>Chèques</b>	
Commission de transfert jusque 75 000 €	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	17,00 €
Commission d'encaissement	1,50 ‰
• minimum	41,00 €
<b>Effets</b>	
Commission d'encaissement	1,50 ‰
• minimum	41,00 €
Commission de transfert jusque 75 000 €	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	17,00 €
Commission d'acceptation	41,00 €
<b>Remises documentaires et crédits documentaires</b>	

## Transactions

### Valeurs mobilières

Courtages Bourse France <sup>(1)</sup>		Standard	Bourse + CIC
Ordres saisis sur Filbanque	Commission proportionnelle	0,60 %	0,50 %
	Minimum de perception	8,15 €	8,15 €
	Commission de prise d'ordre	Gratuit	Gratuit
Ordres saisis à l'agence	Ordres ≤ 40 € (forfait)	5,00 €	
	Ordres > 40 €	commission proportionnelle par tranches cumulatives	
	jusque 7 500 €	1,30 %	
	> 7 500 € et jusque 15 000 €	1,10 %	
	> 15 000 €	0,90 %	
	minimum	14,30 €	
commission de prise d'ordre <sup>(2)</sup>		5,00 €	
Courtages Bourses étrangères		Standard	Bourse + CIC
Ordres saisis sur Filbanque <sup>(3)</sup>	Commission proportionnelle	0,90 %	0,70 %
	Minimum de perception	45,00 €	40,00 €
	Commission de prise d'ordre	Gratuit	Gratuit
Ordres saisis à l'agence <sup>(3)</sup>	Commission proportionnelle	1,30 %	
	Minimum de perception	55,00 €	
	Commission de prise d'ordre <sup>(2)</sup>	7,00 €	

(1) Et Belgique et Pays-Bas.

(2) Ordre exécuté ou non.

(3) Liste des pays disponible à votre agence.

### Service de Règlement Différé - SRD

Courtages supplémentaires aux courtages Bourse France :			
• achat : prix journalier prorata temporis <sup>(4)</sup>			
			0,018 %
• vente			
			0,180 %
Opération de report en SRD :			
• achat			
			0,60 %
• vente			
			0,18 %
• courtage de report :			
- ordre saisi sur Filbanque	0,18 %	minimum	8,00 €
- ordre saisi à l'agence	0,18 %	minimum	14,00 €

(4) Entre date de négociation et date de règlement de la liquidation.

### Autres valeurs mobilières <sup>(1)</sup>

OPCVM du Groupe CM-CIC	Droits d'entrée suivant OPCVM	
Avec Bourse + CIC	Réduction de 50 %	
OPCVM hors Groupe CM-CIC <sup>(2)</sup> :		
• souscription	1 %	
- minimum	36,00 €	
• rachat	Gratuit	
Valeurs non cotées sur un marché organisé :		
• intégration ou cession, par ligne	75,00 €	

(1) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPCVM par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur [www.cic.fr](http://www.cic.fr)

(2) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

## Conservation et gestion

### Droits de garde semestriels exprimés en HT

Perçus d'avance et prélevés en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06		
Commission proportionnelle par tranches cumulatives	Standard	Bourse + CIC
Valeur du portefeuille	≤ 50 000 €	0,1042 %
	> 50 000 € et ≤ 150 000 €	0,0833 %
	> 150 000 €	0,0625 %
Droits fixes par ligne :		
• valeurs françaises	1,67 €	1,17 €
• valeurs étrangères	3,00 €	2,08 €
• valeurs non cotées, forfait semestriel	10,00 €	7,00 €
Minimum par portefeuille	16,25 €	11,38 €

### Avantages Bourse + CIC

Abonnement mensuel et optionnel de Filbanque	Nbre d'ordres	Réduction
Réduction de droits de garde, plafonnée à 150 € par semestre et par compte, en fonction du nombre d'ordres exécutés au cours du semestre civil précédent (hors OPCVM du Groupe CM-CIC)	6	10 %
	12	20 %
	18	30 %
	24	40 %

### Frais de tenue de compte

Forfait semestriel par portefeuille composé exclusivement de valeurs émises par le Groupe CM-CIC et/ou des actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite	8,33 € HT
--	-----------

### Services liés

Transfert de portefeuille hors Groupe CM-CIC	
• par ligne de titres	6,17 € HT
• minimum	61,67 € HT

### Gestion

Comptes et portefeuilles gérés	
Stratigestion CIC, frais de gestion semestriels	33,33 € HT

## Assurances

### Assurances des emprunteurs et des comptes

Selon contrats et options choisies	
------------------------------------	--

### Protection des biens

Frais de location de coffre-fort	
Assurance automobile	
Protection Vol CIC/locaux professionnels	
• abonnement mensuel, à partir de	29,00 € HT
• mise en service	149,00 € HT
Dépôt de nuit/an	70,00 € HT



## Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, dans les conditions et selon les modalités définies par la loi du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière et ses textes d'application.

Pour consulter en détail les mécanismes de ce dispositif :

FBF : 18, rue La Fayette - 75440 PARIS cedex 09,

ou par internet : <http://www.fbf.fr>

### **CIC - Crédit Industriel et Commercial**

Société anonyme au capital de 608 439 888 €

6 avenue de Provence - 75009 Paris

RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723

### **Banque CIC Est**

Société anonyme au capital de 225 000 000 €

31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg

RCS Strasbourg 754 800 712 - N° ORIAS : 07 026 287

### **Banque CIC Nord Ouest**

Société anonyme au capital de 230 000 000 €

33 avenue Le Corbusier - 59000 Lille

RCS Lille Métropole B 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437

### **Banque CIC Ouest**

Société anonyme au capital de 83 780 000 €

2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1

RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480

### **CIC Iberbanco**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 25 143 408 €

8 rue d'Anjou - 75008 Paris

RCS Paris 384 122 123 - N° ORIAS 07 034 585

### **Lyonnaise de Banque**

Société anonyme au capital de 260 840 262 €

8 rue de la République - 69001 Lyon

RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698

### **Banque CIC Sud Ouest**

Société anonyme au capital de 155 300 000 €

20 Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux

RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272

*Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opérations d'assurance (www.orias.fr) - Contrat(s) d'assurance souscrit(s) auprès d'ACM VIE SA, ACM IARD SA, SERENIS VIE et SERENIS ASSURANCES, entreprises régies par le code des assurances et la MTRL, Mutuelle Nationale régie par le Livre II du Code de la mutualité, et distribués sous la marque CIC Assurances.*

*Protection Vol CIC est un service assuré par EPS - SAS au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg - Adresse de correspondance : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 Lille Cedex 9. R.C.S. Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - N° TVA intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NIF Collectivité St Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD type P3 maillé, sous les N°163.00.31 et 216.10.31, conformément à la règle APSAD R31.*



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.